

## Barème d'honoraires applicables au 01/11/2024

### GESTION IMMOBILIERE

A la charge du propriétaire

Locaux d'habitation et commerciaux	8% HT + TVA du montant du loyer et des charges
Immeuble	Selon devis préalable

### TRANSACTION

**VENTE** – Honoraires à la charge du Vendeur

	TYPE DE MANDAT	HONORAIRES TTC sur prix de vente
Appartements, Maisons, Locaux commerciaux	Mandat Simple	4% + 3000€
	Mandat Exclusif	4% + 1500€
Biens dont le prix de vente est > à 400 000 €	Mandat Simple	4% + 1500€
	Mandat Exclusif	4%
Mandat de recherche	Mandat Simple	4 %
Terrains	Mandat Simple	4000€
	Mandat Exclusif	3500€
<b>AVIS DE VALEUR</b>	Forfait	150€
	Si Mandat de vente	Gratuit

### LOCATION - Usage Habitation

	PRESTATIONS	HONORAIRES TTC
<b>A la charge du Propriétaire</b>	- Visites, constitution de dossier du locataire et rédaction du bail	4 € par m <sup>2</sup> de surface habitable
<b>A la charge du Propriétaire</b>	- Réalisation de l'état des lieux	2 € par m <sup>2</sup> de surface habitable
<b>A la charge du Locataire</b>	- Visites, constitution de dossier du locataire et rédaction du bail	4 € par m <sup>2</sup> de surface habitable
<b>A la charge du Locataire</b>	- Réalisation de l'état des lieux	2 € par m <sup>2</sup> de surface habitable

### LOCATION - Usage Professionnel

1 mois de Loyer net + TVA 20 %	A la charge du locataire
--------------------------------	--------------------------

### CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Prix de vente jusqu'à 300 000 €	10 % du prix de vente HT (avec un minimum de 5000 €)	A la charge de l'acquéreur
Prix de vente supérieur à 300 000 €	8 % du prix de vente HT	A la charge de l'acquéreur

### CESSION DE DROIT AU BAIL

8 % HT du prix de vente + 15 % HT du loyer annuel HT HC (avec un minimum de 5000 €)	A la charge de l'acquéreur
--	----------------------------